



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC – RÈGLEMENT TAXATION 2023 #476-2022

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :

Lors de la réunion du 16 janvier 2023 les membres du conseil ont adopté le règlement portant le numéro 476-2022 relatif à la taxation 2023 et qu'il entre en vigueur à compter de ce jour.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité sur les heures d'ouverture du bureau

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 18 janvier 2023.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, certifie par la présente avoir publié, en date du 6 février 2023, l'avis public concernant le règlement de taxation 2023, portant le numéro 476-2022, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Hôtel de ville de la Paroisse et à l'église.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 janvier 2023.

Valérie Aubin, dma
Directeur général / greffière-trésorière

